



HAL
open science

Histoire de l'usage médical des psychédéliques en France

Zoë Dubus

► **To cite this version:**

Zoë Dubus. Histoire de l'usage médical des psychédéliques en France. Politiques des drogues, 2023, 5, pp.3-8. hal-04416021

HAL Id: hal-04416021

<https://hal.science/hal-04416021v1>

Submitted on 25 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Dubus Zoë

Docteure en histoire contemporaine, spécialiste d'histoire de la médecine et des psychotropes. Post-doctorante à l'Université de Saskatchewan, College of Arts and Science, Department of History.

zoe.d@outlook.fr

Histoire de l'usage médical des psychédéliques en France

Les psychédéliques commencent à être étudiés en France pendant l'entre-deux guerres. Le peyotl et la mescaline, qui intéressent alors quelques scientifiques américains depuis la fin du XIX^e siècle, parviennent en effet progressivement en Europe. Le pharmacien Alexandre Rouhier soutient sa thèse sur le cactus « qui fait les yeux émerveillés » en 1926 ; l'ouvrage est publié un an plus tard¹ et connaîtra dans les décennies suivantes plusieurs traductions et rééditions. Rouhier vend dans son officine des médicaments à base de peyotl additionnés de belladone ou de jusquiame, au moins jusque dans les années 1960. Il n'est pas nécessaire de présenter une ordonnance pour en obtenir et on en trouve des publicités dans la presse populaire. La mescaline quant à elle est principalement étudiée comme un moyen de provoquer des « schizophrénies expérimentales » et d'étudier sur des sujets sains (principalement des psychiatres) les mécanismes des psychoses. Le psychiatre allemand Kurt Beringer analyse en effet dès 1927 les effets de la substance comme étant similaires aux symptômes vécus par les malades psychotiques et pose dès lors les bases des expériences sur le « modèle psychose »². En France toutefois, dans la lignée des recherches menées un siècle plus tôt par l'aliéniste Jaques-Joseph Moreau de Tours avec le cannabis³, les psychiatres français s'entourent également d'intellectuels et d'artistes pour interpréter de la manière la plus complète possible les effets de la mescaline. Le poète Henri Michaux ou le philosophe Jean-Paul Sartre se rendent ainsi à la fin des années 1930 dans l'hôpital Sainte-Anne de Paris pour y faire l'expérience de la mescaline⁴. A la même époque, Henri Ey, qui deviendra rapidement avec Jean Delay l'une des grandes figures de la psychiatrie française du XX^e siècle, s'intéresse à son tour à l'alcaloïde du peyotl. Il l'expérimente notamment entre 1933 et 1937 dans une visée cette fois thérapeutique, et observe quelques guérisons spectaculaires, notamment celle d'une patiente « internée pour dépression mélancolique avec sensations de dépersonnalisation qui a récupéré sa personnalité, les impressions corporelles normales au cours de la mescalisation. Elle est sortie guérie quelques jours après⁵. »

¹ Alexandre ROUHIER, *Le peyotl : la plante qui fait les yeux émerveillés*, Paris, G. Doin, 1927.

² Kurt BERINGER, *Der Meskalinrausch: Seine Geschichte und Erscheinungsweise*, Berlin, Springer-Verlag, 1927.

³ Jacques-Joseph MOREAU (DE TOURS), *Du hachisch et de l'aliénation mentale : études psychologiques*, Paris, Fortin, Masson et cie, 1845 ; Jacques ARVEILLER, « Cannabis et formation du médecin. Moreau de Tours et ses internes. », *Pratiques en santé mentale*, 63-2, 2017, p. 21- 28.

⁴ Gautier DASSONNEVILLE, « Mescaline, Between Psychopathology and Phenomenology: The Experiments of the 1930s in France », in Erika DYCK et Chris ELCOCK (dir.), *Expanding Mindscapes: a global history of psychedelics*, A paraître, MIT Press, 2023, p.

⁵ Henri CLAUDE et Henri EY, « La mescaline substance hallucinogène », *Comptes rendus des séances la société de biologie et de ses filiales*, 1-4, 1934, p. 838- 841, ici p. 841.

La mescaline demeure toutefois peu étudiée dans l'ensemble du monde occidental de l'époque : dans un contexte où les médecins ne disposent pas d'antidote pour en arrêter les effets, son expérimentation, en particulier avec les patients, reste limitée. L'expérience s'avère souvent très anxiogène pour les malades et dure plus d'une dizaine d'heures. Le LSD, dont les effets psychotropes sont mis au jour en 1943, commence quant à lui à être étudié en France à partir de 1951. La situation est identique : jusqu'à la diffusion du premier antipsychotique, la chlorpromazine, à partir de 1954, les recherches sont restreintes.

La première thèse de médecine sur son usage en thérapeutique en France est soutenue par Daniel Widlöcher en 1957⁶. Il y développe l'idée selon laquelle les psychiatres pourraient apprendre beaucoup en écoutant les témoignages des patients soumis à l'expérience du LSD afin d'améliorer les protocoles d'administration. Par l'écoute du ressenti des patients « nous apprendrons à mieux connaître l'attitude à adopter devant ces malades » concluait-il, appelant à une remise en question des « attitudes classiques » des thérapeutes dans la prise en charge des personnes sous l'influence de LSD. Widlöcher visait peut-être directement son directeur de thèse, le psychiatre Jean Delay, qui ne montrait quant à lui que peu d'empathie pour ses patients⁷. Il donnait enfin une place importante à l'impact que pourrait avoir la pratique de la psychose expérimentale pour l'évolution de la prise en charge des malades mentaux en général : « Il est fréquent que les malades psychotiques aigus soient placés dans des conditions analogues [solitude, obscurité, inaction]. Ces attitudes classiques méritent probablement d'être partiellement révisées, si l'on tient compte de ce que nous enseigne la psychose-expérimentale. »

Toutefois, le travail et les hypothèses de Widlöcher, qui quitta Sainte-Anne immédiatement après son doctorat, n'allaient pas influencer son directeur de thèse Jean Delay, pas plus qu'Henri Ey, dans leurs propres expériences sur le LSD puis sur la psilocybine, récemment isolée. Ceux-ci étaient en effet fortement marqués par les techniques du choc thérapeutiques (électrochocs ou comas insuliniques par exemple), qu'ils administraient quotidiennement dans leurs services⁸. Ils adaptèrent dès lors les psychédéliques à ce modèle : les patients ne recevaient aucune information concernant les effets de la substance, administrée par injection, et étaient la plupart du temps laissés seuls, sans recevoir aucun accompagnement rassurant⁹. Dans ces conditions, les séances étaient parfois « traumatisantes », comme le souligne le docteur Jean Weil dans sa thèse de 1965, dans laquelle il utilise la méthode de Delay pour ses patients dépendants à l'alcool¹⁰. Or le but des thérapies de choc n'était pas d'aggraver l'état des malades. Rapidement, les équipes françaises concluent à l'absence d'intérêt des psychédéliques en thérapeutique : le choc psychique provoqué était trop puissant et ingérable.

⁶ Daniel WIDLÖCHER, « Le diéthylamide de l'acide lysergique ; étude de psycho-pathologie expérimentale » Thèse de médecine, Paris, 1957.

⁷ Zoë DUBUS, « Marginalisation, stigmatisation et abandon du LSD en médecine », *Histoire, médecine et santé*, 15, 2020, p. 87- 105.

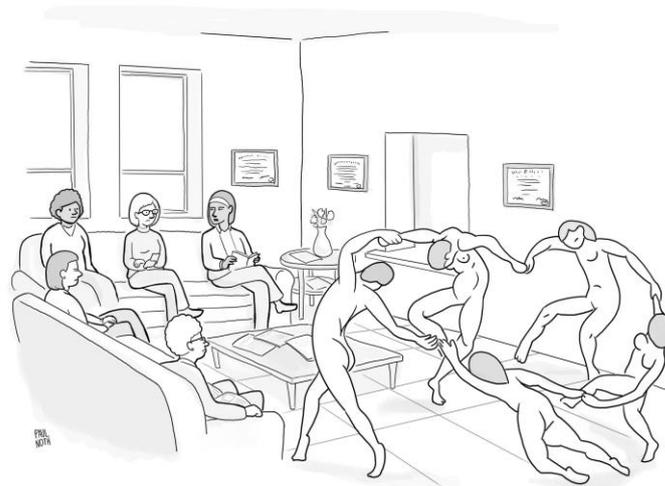
⁸ Hervé GUILLEMAIN, « Les effets secondaires de la technique. Patients et institutions psychiatriques au temps de l'électrochoc, de la psychochirurgie et des neuroleptiques retard (années 1940-1970) », *Revue d'histoire moderne contemporaine*, 67-1, 2020, p. 72- 98.

⁹ Zoë DUBUS, « Women, Mental Illness and Psychedelic Therapy in Postwar France », in Erika DYCK et Chris ELCOCK (dir.), *Expanding Mindscapes: a global history of psychedelics*, Cambridge, MIT Press, A paraître, 2023.

¹⁰ Jean WEIL, « Essai d'utilisation des psychodysléptiques dans le traitement des alcooliques en hôpital psychiatrique » Thèse de médecine, Strasbourg, 1965.

Au contraire de ces pratiques, dès les premières expérimentations du LSD en Suisse, en Italie et aux Etats-Unis, des médecins recommandaient de dépasser ce modèle du choc afin d'en développer un nouveau, dans lequel le bien-être physique et psychique des patients seraient pris en compte. A partir du milieu des années 1950 s'élaborent ainsi des techniques qui seront rassemblées plus tard sous l'expression « set and setting »¹¹. Les équipes adoptant ces méthodes présentent des résultats thérapeutiques impressionnants dans de nombreuses indications, notamment dans la plupart des maladies psychiatriques mais également dans le traitement de la douleur, l'accompagnement des personnes en fin de vie ou encore la prise en charge des addictions¹².

Pourtant, au tournant des années 1960, un changement de paradigme dans la science occidentale allait provoquer la fin de ces recherches : après plusieurs scandales sanitaires liés à des médicaments, les états se dotent progressivement de législations visant à évaluer leur sécurité et leur efficacité avant de les mettre sur le marché. Afin de parvenir à juger de la manière la plus objective possible de la valeur d'une substance médicamenteuse, se mettent en place les normes standardisées d'études en double aveugle contre placebo. Or il est impossible d'évaluer les psychédéliques selon ce modèle, comme le représente encore avec humour le dessinateur Paul North en 2023 :



“So I’m guessing we’re in the placebo group.”

Les équipes utilisant les psychédéliques avec les techniques du *set and setting* sont donc de plus en plus stigmatisées car elles ne peuvent plus faire la preuve de l'efficacité de leur modèle thérapeutique, et présentent des résultats non-reproductibles puisque valables uniquement dans un service donné, avec un médecin et un patient en particulier¹³. Dans ce contexte, les recherches sur les psychédéliques deviennent suspectes d'être menées par des

¹¹ Zoë DUBUS, « L'émergence des psychothérapies assistées au LSD (1950-1970) », *Annales Médico-Psychologiques*, 181-1, 2023, p. 96- 10.

¹² Erika DYCK, *Psychedelic Psychiatry: LSD from Clinic to Campus*, Baltimore, The John Hopkins University Press, 2008.

¹³ Matthew ORAM, *The Trials of Psychedelic Therapy: LSD Psychotherapy in America*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 2018.

médecins et des scientifiques « enthousiastes », eux-mêmes consommateurs de ces substances et de surcroît affiliés à la contre-culture. Le neurologue et professeur de psychiatrie à l'université de Chicago Roy Grinker, déclarait par exemple en 1964 : « En fait, ces professionnels sont largement connus pour participer à l'ingestion de drogues, ce qui rend leurs conclusions biaisées par leur propre extase. À un moment donné, il était impossible de trouver un chercheur disposé à travailler avec le LSD-25 qui n'était pas lui-même un "toxicomane"¹⁴. » Quelques grandes figures du milieu psychédéliques, à l'image du psychologue d'Harvard Timothy Leary, sont en effet mises en avant dans les médias comme les modèles du savant fou, prosélyte d'une drogue et d'un mode de vie en rupture avec l'ordre établi¹⁵.

Ces représentations s'appuient sur une médiatisation négative de plus en plus importante aux États-Unis, où la jeunesse américaine se rebelle contre la guerre du Vietnam. Les tabloïds américains tentent de décrédibiliser ces mouvements, qui militent également pour les droits des femmes et des noirs, en affirmant que ces jeunes sont rendus fous par la consommation de LSD, d'où leurs déviances. Ce discours ne se base pas sur des données scientifiques mais fonctionne très bien : il est d'ailleurs adopté en France en avril 1966, par la journaliste et médecin Claudine Escoffier-Lambiotte. Responsable de la première chronique médicale en France, celle-ci publie une série de trois articles qu'elle nomme « Les poisons de l'esprit » dans *Le Monde*¹⁶. Elle y présente les psychédéliques comme des substances mortifères, sans utilité thérapeutique, ravageant la jeunesse américaine. Pire, ces dégénérés, dans leur fuite de la morale et des normes de leurs parents, voyagent vers l'Orient et passent par la France, commençant à y diffuser le LSD, poison mortel pour les esprits des jeunes français. La journaliste en appelle à la responsabilité du gouvernement : il faut agir vite pour les protéger de cette menace terrible. Ces articles font l'effet d'une bombe. En quelques semaines, tous les médias français font leur Une sur le LSD, « péril pour l'Humanité » selon *Paris-Match*¹⁷. C'est une véritable panique morale, qui conduit moins d'un mois et demi plus tard au classement des psychédéliques dans la liste des stupéfiants ; la France est ainsi le premier pays au monde à prendre cette décision, qui sonne le glas des études¹⁸.

Ce contexte très spécifique, entre faible intérêt pour les propriétés thérapeutiques et panique morale particulièrement intense, a durablement marqué l'imaginaire collectif français sur les psychédéliques. En 2018, ceux-ci étaient évalués comme faisant partie des psychotropes les plus dangereux¹⁹, à rebours des études scientifiques démontrant des risques faibles liés à leurs usages²⁰. Depuis 2015 toutefois, grâce notamment à une médiatisation de plus en plus soutenue – et positive – ainsi qu'au travail des membres de la Société psychédélique française, créée en 2017, pour diffuser les connaissances scientifiques

¹⁴ Roy R. GRINKER, « BOOTLEGGED ECSTASY », *Journal of the American Medical Association*, 187-10, 1964, p. 768.

¹⁵ Danielle GIFFORT, *Acid Revival: The Psychedelic Renaissance and the Quest for Medical Legitimacy*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 2020.

¹⁶ Claudine ESCOFFIER-LAMBIOTTE, « Les poisons de l'esprit II. L'antisociété par l'hallucination », *Le Monde*, 22/04/1966 p. 8.

¹⁷ Jean MEZERETTE et Philippe DE BAUSSET, « LSD, nouveau péril pour l'humanité », *Paris-Match*, 891, 1966, 07/05/1966 p. 19.

¹⁸ Zoë DUBUS, « Le traitement médiatique du LSD en France en 1966 : de la panique morale à la fin des études cliniques », *Cygne noir : revue d'exploration sémiotique*, 9, 2021, p. 36- 62.

¹⁹ Jérôme FOURQUET et Marion CHASLES-PARROT, *Les Français et le cannabis*, Paris, IFOP, 2018.

²⁰ David J. NUTT, Leslie A. KING, Lawrence D. PHILLIPS, et INDEPENDENT SCIENTIFIC COMMITTEE ON DRUGS, « Drug harms in the UK: a multicriteria decision analysis », *Lancet*, 376-9752, 2010, p. 1558- 1565.

disponibles à leur sujet, des équipes de recherches s'intéressent à nouveau à leurs propriétés thérapeutiques. Des demandes d'autorisation d'essais cliniques ont récemment été déposées, mais aucune étude n'a à ce jour repris dans le pays. Si le psychiatre anglais Ben Sessa pouvait affirmer en 2012 l'émergence d'une « Renaissance psychédélique » dans les pays occidentaux²¹, force est de constater que la France reste en retrait vis-à-vis de ce mouvement. Il ne s'agit toutefois pas de précipiter les choses : comme certains observateurs le font remarquer, à l'image de la philosophe Neşe Devenot, il est nécessaire de prendre le temps pour démontrer avec certitude l'intérêt des psychédéliques dans le traitement de certaines pathologies, en se confrontant aux problèmes que soulèvent ce champ (des cas de violences sexuelles pendant les séances sont notamment révélés ces dernières années dans les milieux des thérapies underground) et en soulignant l'importance du « care » dans la prise en charge²². Il ne faut ainsi pas oublier le rôle crucial de la psychothérapie dans ce modèle thérapeutique, qui n'en est finalement qu'à ses prémises, et pour lequel il est nécessaire de mener encore de nombreuses recherches qui s'annoncent passionnantes.

Bibliographie

Jacques ARVEILLER, « Cannabis et formation du médecin. Moreau de Tours et ses internes. », *Pratiques en santé mentale*, 63-2, 2017, p. 21- 28.

Kurt BERINGER, *Der Meskalinrausch: Seine Geschichte und Erscheinungsweise*, Berlin, Springer-Verlag, 1927.

Henri CLAUDE et Henri EY, « La mescaline substance hallucinogène », *Comptes rendus des séances la société de biologie et de ses filiales*, 1-4, 1934, p. 838- 841.

Gautier DASSONNEVILLE, « Mescaline, Between Psychopathology and Phenomenology: The Experiments of the 1930s in France », in Erika DYCK et Chris ELCOCK (dir.), *Expanding Mindscapes: a global history of psychedelics*, A paraître, MIT Press, 2023, p.

Neşe DEVENOT, *You Can Be Both Pro-Psychedelics and Anti-Hype*, Exeter, Breaking Convention, 2023.

Zoë DUBUS, « L'émergence des psychothérapies assistées au LSD (1950-1970) », *Annales Médico-Psychologiques*, 181-1, 2023, p. 96- 10.

Zoë DUBUS, « Le traitement médiatique du LSD en France en 1966 : de la panique morale à la fin des études cliniques », *Cygne noir : revue d'exploration sémiotique*, 9, 2021, p. 36- 62.

Zoë DUBUS, « Marginalisation, stigmatisation et abandon du LSD en médecine », *Histoire, médecine et santé*, 15, 2020, p. 87- 105.

Zoë DUBUS, « Women, Mental Illness and Psychedelic Therapy in Postwar France », in Erika DYCK et Chris ELCOCK (dir.), *Expanding Mindscapes: a global history of psychedelics*, Cambridge, MIT Press, A paraître, 2023.

²¹ Ben SESSA, *The Psychedelic Renaissance: Reassessing the Role of Psychedelic Drugs in 21st Century Psychiatry and Society*, London, Muswell Hill Press, 2012.

²² Neşe DEVENOT, *You Can Be Both Pro-Psychedelics and Anti-Hype*, Exeter, Breaking Convention, 2023.

Erika DYCK, *Psychedelic Psychiatry: LSD from Clinic to Campus*, Baltimore, The John Hopkins University Press, 2008.

Claudine ESCOFFIER-LAMBIOTTE, « Les poisons de l'esprit II. L'antisociété par l'hallucination », *Le Monde*, , 1966, 22/04/1966 p.

Jérôme FOURQUET et Marion CHASLES-PARROT, *Les Français et le cannabis*, Paris, IFOP, 2018.

Danielle GIFFORT, *Acid Revival: The Psychedelic Renaissance and the Quest for Medical Legitimacy*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 2020.

Roy R. GRINKER, « BOOTLEGGED ECSTASY », *Journal of the American Medical Association*, 187-10, 1964, p. 768.

Hervé GUILLEMAIN, « Les effets secondaires de la technique. Patients et institutions psychiatriques au temps de l'électrochoc, de la psychochirurgie et des neuroleptiques retard (années 1940-1970) », *Revue d'histoire moderne contemporaine*, 67-1, 2020, p. 72- 98.

Jean MEZERETTE et Philippe DE BAUSSET, « LSD, nouveau péril pour l'humanité », *Paris-Match*, 891, 1966, 07/05/1966 p.

Jacques-Joseph MOREAU (DE TOURS), *Du hachisch et de l'aliénation mentale : études psychologiques*, Paris, Fortin, Masson et cie, 1845.

David J. NUTT, Leslie A. KING, Lawrence D. PHILLIPS, et INDEPENDENT SCIENTIFIC COMMITTEE ON DRUGS, « Drug harms in the UK: a multicriteria decision analysis », *Lancet*, 376-9752, 2010, p. 1558- 1565.

Matthew ORAM, *The Trials of Psychedelic Therapy: LSD Psychotherapy in America*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 2018.

Alexandre ROUHIER, *Le peyotl : la plante qui fait les yeux émerveillés*, Paris, G. Doin, 1927.

Ben SESSA, *The Psychedelic Renaissance: Reassessing the Role of Psychedelic Drugs in 21st Century Psychiatry and Society*, London, Muswell Hill Press, 2012.

Jean WEIL, « Essai d'utilisation des psychodysléptiques dans le traitement des alcooliques en hôpital psychiatrique » Thèse de médecine, Strasbourg, 1965.

Daniel WIDLÖCHER, « Le diéthylamide de l'acide lysergique ; étude de psycho-pathologie expérimentale » Thèse de médecine, Paris, 1957.